



Carrefour de Communications



Supplément
spécial FINANCES
inclus !

L'édito du Maire



Au cours du mois d'avril, le Conseil Municipal a approuvé les comptes de l'exercice 2016 et voté le budget primitif de la Commune pour 2017. Ce dernier s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 5 583 992 € et en investissement à 2 757 449 €. Une nouvelle fois, après le désengagement financier de l'État, pour la 4^{ème} année consécutive (au total moins 272 000 € de dotations de l'État à la Commune), il a été nécessaire, même après avoir étudié chaque poste de dépenses pour essayer de réaliser des économies, d'augmenter de 2 % les taux de fiscalité directe locale. Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro 8 pages entièrement consacrées aux finances de la Ville. Avril, le 23, vous avez été près de 80 % à avoir voté aux élections présidentielles : une belle participation citoyenne ! En avril, s'est clôturée la 1^{ère} saison culturelle, initiée par la nouvelle Municipalité, sur la thématique de l'humour. La seconde est déjà en préparation pour débuter en septembre prochain. Beaux succès enregistrés au cinéma, notamment pendant les vacances scolaires, sans oublier la fréquentation des Aprèm'sport par nos adolescents. Concernant l'intercommunalité, après les travaux d'interconnexion de nos 2 stations d'épuration, il est envisagé, pour le second semestre, une opération de remise aux normes de certains réseaux d'assainissement en centre-ville. Des tronçons de réseaux non étanches, datant d'une cinquantaine d'années, seront repris afin d'éviter des «eaux parasites». La Communauté de Communes doit y consacrer 430 000 € HT. De plus, 3 cessions de parcelles en un mois, sur la zone économique Atlansèvre, devraient

permettre l'implantation de nouvelles entreprises grâce à la construction de nouveaux bâtiments et donc des emplois ! Comme chacun a pu le constater, les arbres et les haies poussent en cette période de printemps. Rappelons aux propriétaires concernés, qu'avant l'intervention du Policier municipal, il est nécessaire d'utiliser dans certains cas, la tronçonneuse, le taille-haie ou le sécateur. En effet, par endroits, les piétons sont obligés de descendre du trottoir ou de l'accotement pour pouvoir circuler, sans parler des bus scolaires qui accrochent les branches. Alors, il est temps que les personnes concernées interviennent ! Information également : les incendies volontaires en juin 2016 au club house du stade et celui récent dans un lotissement d'habitations ne resteront pas impunis. Les auteurs ont été retrouvés et confondus grâce au travail d'enquête minutieux des Gendarmes de la Brigade de Saint-Maixent-l'École. Nul doute que des suites et sanctions judiciaires seront prises ensuite et que les préjudices causés à la Commune, à une association et à des habitants seront financièrement réparés. Encore un coup de chapeau aux forces de l'ordre... toujours très présentes sur notre territoire et qui veillent à la protection de nos concitoyens et de leurs biens. En mai, le programme des activités proposées à La Crèche est varié. La parentalité et la petite enfance seront mises à l'honneur pendant une semaine. Enfin, n'oubliez pas ce grand rendez-vous démocratique, ce dimanche 7 mai ! Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h.

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

La saison culturelle clôturée sur un air d'opéra

Samedi 8 avril, dans la Salle de l'Hélianthe, la Municipalité proposait le dernier spectacle de sa saison culturelle, «L'opéra dans tous ses états». Entre opéra classique, romantique et opérette, ce trio suisse, composé de la pétillante soprano Léana Durney, du baryton Davide Autiery et du pianiste Lucas Buclin, a promené le public à travers trois âges de cet art séculaire, revisitant avec beaucoup d'humour Mozart, Rossini, Wagner, Offenbach et tant d'autres très grands compositeurs. Une histoire d'amour interprétée par deux excellents chanteurs lyriques et un talentueux pianiste avec tous les trois un sens de la saynète humoristique totalement acquis. Ce fut l'occasion, pour les non-initiés ou les récalcitrants, de découvrir et d'apprécier l'opéra et pour les plus avertis de convenir que l'humour et le lyrisme font bon ménage. La soirée s'est terminée par une rencontre avec le public, à l'occasion d'un «bord de scène», durant lequel les artistes ont répondu avec gentillesse et simplicité aux questions et signé quelques autographes.

Depuis le lancement de la première saison culturelle, initiée par la Municipalité, le 16 septembre 2016, près de 700 personnes ont assisté aux différents spectacles proposés. Ces derniers, choisis pour leur qualité et leur diversité, avaient pour points communs l'humour et les arts de la parole. Ainsi, on pourra notamment retenir le passage du célèbre chroniqueur de France Inter, Alex Vizorek, ou celui du Niortais Jérôme Rouger, de la compagnie La Martingale. Une seconde saison est d'ores et déjà en préparation pour la rentrée et la Municipalité travaille actuellement sur une nouvelle programmation «aux petits oignons» ! Un peu de patience, vous en serez informés d'ici quelques semaines...



Subventions versées

- MSA Deux-Sèvres :
 - Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) : 200 €
- Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) :
 - Travaux d'extension de l'Hôtel de Ville : 63 737 €



Élections présidentielles à La Crèche : résultats du 1^{er} tour

	BUREAU 1 LA CANTINE	BUREAU 2 CHAVAGNE	BUREAU 3 CHAMPGORNU	BUREAU 4 SALLE DES HALLES	TOTAUX	POURCENTAGE
Nb d'électeurs inscrits	1245	930	1127	1347	4649	
Nombre de votants	983	783	914	1079	3759	79,78%
Taux participation (%)	78,94	84,19	81,10	80,10	79,78	79,78%
Bulletin blanc	10	17	28	27	80	2,40%
Bulletin nul	11	7	5	12	35	0,94%
Nb de suffrages exprimés	964	759	881	1040	3644	77,09%
Nicolas DUPONT AIGNAN	43	30	45	66	184	5,13%
Marine LE PEN	131	99	154	171	555	15,49%
Emmanuel MACRON	274	260	305	296	1135	31,67%
Benoît HAMON	87	70	77	94	328	9,15%
Nathalie ARTHAUD	10	1	8	12	31	0,86%
Philippe POUTOU	15	13	17	15	60	1,67%
Jacques CHEMINADE	0	1	3	2	6	0,17%
Jean LASSALLE	6	5	14	13	38	1,06%
Jean-Luc MELENCHON	210	137	163	203	713	19,89%
François ASSELINEAU	6	7	1	5	19	0,53%
François FILLON	122	136	94	163	515	14,37%
TOTAUX	904	759	881	1040	3584	

Prochains Conseils Municipaux : jeudi 8 juin à 20 h 30

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : www.ville-lacrecche.fr, rubrique «Conseils municipaux»

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

Echos du Conseil Municipal du 6 avril 2017

Au pressoir, contribuables !

Encore une année difficile pour les contribuables créchois. Côté Commune, +2% sur les taux fiscaux ; ce qui fera +4% en moyenne avec la baisse des abattements pour les familles avec enfants. Côté Communauté, +6% sur les taux. N'oubliez pas d'ajouter l'inflation estimée à 0,4% . L'attractivité fiscale de la Commune diminue par rapport aux communes avoisinantes. Attention, nous perdons un facteur de richesse à travers la fin de la croissance communale.

Par ailleurs le Maire prévoit, pour 2017, une augmentation des dépenses « Fêtes et Cérémonies » de 36% ce qui correspond à plus de 1% de taux fiscal . Merci pour votre générosité !!!

Bilan financier 2016

Après avoir nié la réalité, le Maire a reconnu que la situation financière de la Commune est au plus bas. La publication obligatoire des documents de synthèse financière montre une capacité nette de financement négative en 2015 (- 63759 €) et en 2016 la capacité de financement est seulement de 56812 €. La Commune n'a plus ni le choix, ni les moyens de sa politique d'investissement.

L'équilibre financier se réalise avec les reports financiers des années précédentes et la vente de fonciers : une situation malsaine pour l'avenir. Oubliées les préconisations de l'audit de début de mandat !

Nous ne pouvons approuver ni les comptes administratifs, ni le budget prévisionnel 2017, ni la majoration de 2% du taux des impôts de M le Maire.

Nous avons, cependant, voté l'augmentation de 2% des tarifs 2017/2018 de restauration scolaire, de temps périscolaires, de l'école de musique ainsi que l'augmentation des tarifs de Ribambelle. Nous avons approuvé le projet de saison culturelle 2017-2018 et donné notre accord afin de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour ce projet.

Nous prenons nos responsabilités face à l'ordre du jour du Conseil et jugeons de valider ou non les propositions de M le Maire.

Nouveau panneau au rond-point de l'autoroute

Lors du Conseil du 16 février dernier, le Maire a marqué son désaccord sur les données chiffrées concernant le nombre de véhicules qui traversent notre commune.

Et pourtant, un panneau d'interdiction vient d'être installé. Le Maire a-t-il pris en considération les remarques ? Est-il intervenu auprès du Conseil Départemental ?

Espérons pour la santé de tous que le panneau installé par les services départementaux sera dissuasif pour les chauffeurs de poids lourds et les incitera à utiliser l'autoroute. Peut-être moins de circulation sur l'avenue de Paris bientôt !

À votre écoute : E.Blyweert, C.Busserolle, S.Giraud, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

SPANC : assainissement non collectif. Les dossiers sont repris un par un, pour un reclassement, par des agents de la commission assainissement de l'interco. Il est possible qu'ils passent vous voir, dans votre intérêt, recevez les ! Svp.

Les particuliers éligibles aux subventions seront contactés par courrier, les autres seront contrôlés tous les 8 ans suivant la date de leur premier contrôle ou en cas de vente de leur bien ou de rénovation du système d'assainissement. Une étude de sol est nécessaire (coût environ 400 euros) pour connaître ensuite le dispositif adéquat. ? Si des personnes souhaitent des renseignements compl. je vous rencontrerai au local des associations, me prévenir par une demande dans la boîte "citoyens plus proches de vous" à l'entrée principale.

TRAFIC : Suite à l'info d'avril sur le trafic routier à La Crèche entraînant nuisances sonores et pollution, **un collectif : D611stoptraffic** s'est formé pour alerter les politiques sur la nécessité de réorganiser le trafic routier, fluidifier la traversée de la ville. Une pétition vous sera bientôt présentée.

Pour soutenir cette action : mail : d611stoptraffic@yahoo.com ou adresser courrier à : maison des associations "citoyens plus proches de vous" La Crèche 79260 (ou déposer dans cette boîte).

BUDGET : au prochain edito, compte rendu du budget 2017 qui sera commenté selon ma devise : **le premier sou gagné est celui qui n'est pas dépensé** et qu'il ne faut pas jouer les riches donateurs (subventions attribuées) avec l'argent des impôts des autres citoyens !

C.LEVAIN



Cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes d'électeurs

Philippe Mathis, entouré d'Hélène Havette, Conseillère Départementale, de quelques élus et agents municipaux, recevait samedi 8 avril, dans la salle des mariages de la Mairie, les futurs électeurs lors de la cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes d'électeurs. Après avoir remercié ces jeunes femmes et hommes pour leur présence, première expression claire de leur volonté d'agir au sein de la communauté nationale, il a partagé avec eux quelques notions de droit et faits historiques autour du suffrage universel. Ces jeunes gens peuvent désormais exprimer leur choix en tant que citoyen lors des actuelles élections présidentielles et très prochaines législatives. Philippe Mathis leur a également rappelé qu'ils avaient certes tous acquis le droit de vote mais également celui de l'éligibilité et de fait, de s'investir au service des autres et de la Nation.



Un nouveau lotissement à Miseré

Le 27 avril 2016, une réunion publique avait annoncé l'aménagement d'un nouveau lotissement à Miseré. Suite au permis d'aménager accordé par le Maire le 22 février



2016, les Jardins des Champs de Grelet comporteront 28 lots et un bassin de rétention des eaux. Les travaux de viabilisation du nouveau lotissement vont débuter et les constructions seront assurées par la société Pierres et territoires de France dont le siège est basé à Limoges. Renseignements : service urbanisme de la Mairie. Tél. : 05 49 25 50 54.



Les murs en pierres sèches subventionnés

Le territoire communal regorge de murs en pierres sèches. Certains d'entre eux ont été recensés au plan local d'urbanisme lors de son approbation en 2006. Ce recensement soumet leur démolition préalable à l'obtention d'un permis de démolir. Dans le but de sauvegarder ce petit patrimoine local et aider les propriétaires à les rénover, la Commune a mis en place depuis 2011 une subvention pour la réfection de ceux construits en limite de voies ouvertes à la circulation publique. Pour toute information, contactez le service urbanisme de la Mairie. Tél. : 05 49 25 50 54 Email : urbanisme@ville-lacreche.fr

Rue des Diligences travaux quasiment terminés

Mardi 25 avril, le Maire avait convié la maîtrise d'œuvre, les entreprises concernées et les élus référents pour constater la quasi fin des travaux de remise en état de la rue des Diligences et du carrefour de Rocan. Ces travaux s'achèvent avec quasiment un mois d'avance sur le calendrier prévu, à l'exception des lampes d'éclairage public et du mobilier urbain qui restent à poser. L'occasion pour le Maire, Philippe Mathis, le 1^{er} adjoint Michel Girard et l'Adjoint chargé des travaux, Freddy Bonmort, d'adresser leurs compliments aux entreprises qui sont intervenues pour la bonne réalisation de cette opération : le Cabinet A2I infra, Eiffage TP, Eiffage énergie, le Sertad. Coût de l'opération 210 000 € à la charge de la Commune, financée pour partie par l'Etat et le Conseil Départemental.



CE QUI CHANGE

CIRCULATION

- ♦ Rue des Diligences : circulation des véhicules autorisée uniquement dans le sens «carrefour de Rocan vers l'avenue de la Gare»
- ♦ Rue de Rocan : circulation des véhicules autorisée uniquement dans le sens «avenue de Paris vers le carrefour de Rocan»

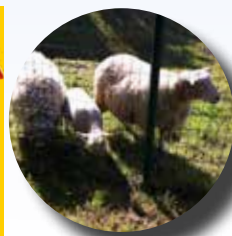
VITESSE

Rue des Diligences et rue de Rocan

STOPS

4 panneaux «Stop» ont été posés

INFO TRAVAUX



Les nouvelles tondeuses sont arrivées !

Comme l'an dernier et dans le cadre d'un partenariat avec un éleveur, les moutons sont revenus à La Crèche pour manger l'herbe des bassins d'orages. Tous ceux de la Commune à Boisragon, Chavagné ... sont désormais équipés de grillage à mouton et verront donc le passage de ces nouvelles tondeuses écologiques. De l'entretien en moins pour les agents des services techniques municipaux qui peuvent se consacrer d'avantage aux espaces publics et aux bords des chaussées !

✦ Bâtiments

- Divers travaux dans les écoles
- Entretien et réparations
- Démolition du mur de frappe du stade de Breloux
- Pose d'une grille pluviale le long du temple de Breloux
- Installation de 4 nouvelles ruches municipales

Enrobé place du Champ de Foire

Les travaux de la place du Champ de Foire sont terminés : un enrobé bi-couche a été posé par la société Eiffage TP de La Crèche.



✦ Espaces verts

- Tonte et fauchage
- Binage des cimetières de La Crèche et Chavagné
- Préparation du fleurissement de la Commune
- Fauchage du rond-point Est par la société Id Verde

✦ Voirie

- Pose d'enrobé à froid sur la voirie communale
- Peintures au stade de Breloux
- Montage/démontage des bureaux de vote et matériel pour les manifestations associatives
- Broyage des accotements

EN BREF ET EN IMAGES !



Jeudi 23 mars : l'UCCAPL développe ses actions

Le bureau de l'Union Créchoise des commerçants, artisans et professions libérales (UCCAPL), présidé par Florence Métayer, a dévoilé ses projets pour l'année 2017, à l'occasion de son assemblée générale. L'UCCAPL compte 35 adhérents, de nouvelles entreprises

venant récemment de la rejoindre. Après un bilan prometteur l'an passé autour de l'animation «découverte des métiers» en partenariat avec le collège Jean Vilar, celle-ci sera reconduite et développée. Beaucoup d'autres projets sont encore en préparation. Une page Facebook UCCAPL a également été créée.

Samedi 25 mars : concours de pêche à la grosse truite

Un record de participation pour ce concours annuel avec 90 pêcheurs. 100 kg de poissons avaient été lâchés pour l'occasion autour des Guibertières, pour seulement 30 kg de prises. Pascal Geay a remporté le concours avec une prise de 38,50 kg. Félicitations à la Gaule Créchoise pour l'organisation de ce concours !



Mardi 4 avril : l'ADMR recrute

L'ADMR du Val De Sèvre a tenu son assemblée générale en présence d'une trentaine de personnes. Parmi elles, Jérôme Houmault, Directeur général du réseau, des salariées, des bénévoles et des clients. L'association se porte bien, avec ses 30 salariées qui interviennent chez près de 200 clients. Le Directeur général a souligné que «l'ADMR du Val de Sèvre représente la plus grosse association du territoire du Haut Val de Sèvre en nombre de salariés». Elle souffre cependant de difficultés de recrutement de salariés et de bénévoles chargés des dossiers. Les personnes intéressées peuvent contacter l'association au 05 49 16 12 82.



Le Directeur général a souligné que «l'ADMR du Val de Sèvre représente la plus grosse association du territoire du Haut Val de Sèvre en nombre de salariés». Elle souffre cependant de difficultés de recrutement de salariés et de bénévoles chargés des dossiers. Les personnes intéressées peuvent contacter l'association au 05 49 16 12 82.

Le badminton Créchois recherche des joueuses

Les membres s'entraînent au gymnase de Chantoiseau tous les jeudis soirs de 20 h à 23 h. Le club compte une cinquantaine d'adhérents et engage 2 équipes en coupe de l'amitié sud Deux Sèvres. Les joueuses qui souhaiteraient s'engager pour cette coupe aux équipes mixtes seront les bienvenues. Contact : Anthony Sieuw - Tél. : 06 32 46 69 23. Les adhérents doivent avoir plus de 16 ans. + d'infos : <http://lebadmintoncrechois.over-blog.com/>



Samedi 8 avril : 1^{ère} manifestation réussie pour l'APVLC

L'Amicale du personnel de la Ville de La Crèche, présidée par Stéphane Foubert, proposait son 1^{er} événement, «Autour des jeux», à Champcornu. Les amateurs de pétanque, palet et belote se sont affrontés tout l'après-midi dans la bonne humeur, sous un soleil de plomb ! Dans le réfectoire, les bénévoles de l'Association Virtuel de Niort avaient préparé des jeux de société drôles, de réflexion ou de stratégie. Des membres de l'association 3 AM 79 (Amicale Anciennes Autos des Deux-Sèvres) ont également exposé de belles mécaniques. La tombola a quant à elle permis à beaucoup de chanceux de gagner des lots attractifs.



Dimanche 9 avril : franc succès pour le salon de la VDI, saison 3 !

C'est avec une météo clémente (une fois n'est pas coutume !) que cette journée de marché en fête s'est déroulée. En plus des traditionnels commerçants présents chaque dimanche, se trouvaient réunis une quinzaine de stands proposant maroquinerie, bijoux, parfums, produits



d'entretien, soins relaxants, lingerie, thés et cafés aromatisés etc... Une exposition de dessins d'art exécutés avec finesse et talent était présentée par Léa Largeau. Cette journée fut également consacrée aux enfants qui ont pu venir saucer fruits frais et autres bonbons sous la savoureuse fontaine de chocolat, offerte et animée par la Municipalité, avant de s'en donner à cœur joie sur la structure gonflable !

Samedi 22 avril : assemblée générale de la Fédération de pêche des Deux-Sèvres

Etaient présents à l'Hélianthe, les Présidents des 46 AAPMA des Deux-Sèvres et leurs accompagnants, les élus, Séverine Vachon, Vice-Présidente du Conseil Départemental et les Députées Geneviève Gaillard et Delphine Batho. La rencontre s'est déroulée avec de nombreux intervenants pour chacune des thématiques contenues à l'ordre du jour. En 2016, 137 animations, fréquentées par plus de 500 enfants, ont rythmé les activités de la Fédération : découverte des milieux aquatiques, des invertébrés d'eau douce, des carnassiers aux leurres et la pêche au coup. Le Département comptait 19431 pêcheurs en 2016. La Fédération apporte une aide technique aux APPMA, réalise des expertises piscicoles, assure la gestion des milieux aquatiques, l'inventaire et le classement des cours d'eau.



Le Carnet



Naissances

26 mars : Manon DOUBLIER
26 mars : Corentin DAURÉ
31 mars : Azéline SIEUW BRICE
5 avril : Charline OUVRARD
23 avril : Gabriel DUPUIS



Décès

23 mars : Raymond GEOFFROY 92 ans
25 mars : Jean-Paul BONNAUD 68 ans
29 mars : Françoise MARTIN 76 ans
12 avril : Maurice ROUSSEAU 60 ans

L'exposition «La Crèche il y a 100 ans» plébiscitée



Samedi 25 et dimanche 26 mars, à Champcornu, l'exposition «La Crèche, il y a 100 ans» illustre parfaitement la vie dans nos campagnes au début du XX^{ème} siècle. Des espaces de vie quotidienne, très riches en objets divers, avaient été recréés. À cela, s'ajoutaient quantité de cartes postales agrandies de notre Commune et de ses habitants au siècle dernier. Cette exposition a été réalisée

par la Municipalité en partenariat avec l'association Créchoise, l'ADANE, qui a opéré un travail en amont avec les élèves de l'école François Airault et les résidents de l'Ehpad. De fait, beaucoup de partages, d'échanges, de transmission et de liens intergénérationnels lors de ces rencontres culturelles. Un grand moment d'émotion et de souvenirs pour certains et de découvertes pour d'autres, plus jeunes. Cette exposition est un merveilleux bond dans le passé de La Crèche qui a permis de découvrir avec justesse comment vivaient nos grands-parents et nos arrière-grands-parents.

L'exposition a été inaugurée par Philippe Mathis, Maire, en présence de la Présidente de l'ADANE, Marie-Claude Bakkal-Lagarde, d'Hélène Havette, Conseillère Départementale, de Roger Largeaud, Vice-Président de la Communauté de Communes chargé de l'action culturelle, de Catherine Ombret, adjointe à la Culture et de très nombreux invités.



Activités périscolaires



Mardi 4 avril, une dizaine d'enfants de l'accueil périscolaire de l'école élémentaire du bourg se sont équipés pour aller récolter les déchets aux alentours de l'église et du stade Groussard, malgré le temps. Certains enfants ne viennent que très peu sur les accueils et attendaient avec impatience cette sortie, permettant aux jeunes une prise conscience quant à la pollution et aux

incivilités. La prochaine chasse aux « beurks » aura lieu en juin avec un groupe de maternels.

De leur côté, les enfants de l'accueil périscolaire de Boisragon ont eu la joie de participer à une chasse aux œufs un peu en avance, mardi 11 avril. 6 épreuves dans le village les attendaient pour trouver des indices pour retrouver les œufs. Parmi les 25 participants, les plus jeunes ont été plus qu'attentionnés et assidus aux épreuves, les plus grands étaient quant à eux davantage intéressés par la dégustation des œufs en chocolat! Cette chasse était également un moyen détourné de découvrir leur village.



Patinoire et karting au menu des Aprèm'sport



La dernière session des Aprèm'sport de l'année scolaire s'est déroulée durant la 1^{ère} semaine des vacances de Pâques, sous un soleil quasi-estival. Les 33 jeunes inscrits, âgés de 9 à 14 ans, se sont rendus à la patinoire et au karting à Niort et ont effectué une sortie en canoë sur la Sèvre au départ de La Crèche. Encadrés par Thierry Meunier, éducateur sportif municipal et des animateurs diplômés, les ados se sont

également mesurés au cours de tournois de badminton, foot, handball... Rendez-vous pour les prochains Aprèm'sport aux vacances de la Toussaint 2017 !

Le cinéma multiplie les activités

Pendant les vacances de Pâques, l'équipe du cinéma Henri-Georges Clouzot a pensé à tout pour distraire petits et grands. Le public a pu profiter d'un goûter et d'un petit déjeuner offert pendant les séances du très beau manga «Your name», de séances 2D et 3D de «La Belle et la Bête» ou «Baby boss»... Les tout-petits n'ont pas été en reste avec «La Ronde des couleurs». Certaines séances étaient complétées avec des ateliers.



Dernière audition de classes de l'école de musique

Le mardi 11 avril à Champcornu, les classes de saxo, guitare et piano étaient à l'honneur pour la dernière audition de classe de l'école de musique. Les élèves ont présenté devant leurs parents les morceaux qu'ils avaient spécialement travaillé pour cette occasion. Les plus jeunes d'entre eux jouaient pour la première fois devant un public ; un guitariste est même inscrit depuis seulement janvier. Une belle représentation avec une équipe d'encadrants très impliquée, dirigée par Catherine Hecquard, sachant communiquer également de la bonne humeur. Rendez-vous à l'Hélianthe le vendredi 16 juin pour la grande soirée musicale de l'école de musique municipale !



Un concert éclectique donné par l'atelier jazz/musiques actuelles

Benoît Neilz, s'est produit le mardi 18 avril à la salle HG Clouzot pour un concert d'un peu plus d'une heure. Composé de 3 élèves, Lisa Audoux au chant, Nathan Gibiat au saxo et Félix Favrioux à la batterie, le groupe nous a entraînés dans son univers musical où l'éclectisme est de mise. Balayant les grands standards du jazz des années 30 à 60 pour lesquels il s'inspire de versions plus modernes, la chanson française n'a pour autant pas été oubliée ni les grands succès d'artistes internationaux. Le groupe s'est créé voici deux ans et demi et a déjà une quinzaine de titres à son répertoire, d'autres morceaux sont déjà à l'étude et sortiront bientôt. Benoît Neilz vient renforcer le groupe à la guitare basse, à la guitare électrique et au clavier et s'occupe également des arrangements afin d'adapter les morceaux à la formation. Un grand coup de chapeau à notre atelier ainsi qu'à leur professeur témoignant du dynamisme de notre école de musique municipale et de la qualité de son enseignement. La soixantaine de spectateurs, dont la moitié de jeunes, a beaucoup apprécié la soirée et la qualité du travail. Le concert s'est terminé par un rappel, et la soirée s'est conclue par le pot de l'amitié offert par la Municipalité.





L'équipe municipale a reçu nos 2 Sénateurs

Jeudi 30 mars en soirée, le Maire a accueilli à l'Hôtel de Ville, en présence de son équipe municipale, les 2 Sénateurs Deux-Sévriens : Jean-Marie Morisset et Philippe Mouiller. L'occasion pour Philippe Mathis et les élus de parler des réalisations municipales, de remercier les Sénateurs pour leur appui financier depuis 3 ans pour des travaux, notamment pour le financement de l'habitat regroupé et la rénovation des courts de tennis au stade. Au cours de cette réunion de travail, le Maire a surtout détaillé les dossiers importants de la Commune pour lesquels il sollicitait d'ores et déjà l'appui des Parlementaires. À leur tour, les Sénateurs ont rappelé le détail de leurs fonctions dans le cadre de l'élaboration de la Loi et de leur participation dans

les différentes commissions du Sénat, sans oublier leurs interventions pour les Deux-Sèvres. Une réunion bien utile entre élus locaux et nationaux, d'échanges et d'informations qui s'est achevée par le verre de l'amitié.



Les 2 sous-répartiteurs ADSL inaugurés

Jeudi 23 mars ont été inaugurés les 2 nouveaux sous-répartiteurs ADSL de Miseré et de Tressauve (sur le territoire de Sainte-Néomaye), en présence de René Bauruel, Vice-Président du Département en charge du Schéma

départemental d'aménagement numérique, Hélène Havette, Conseillère Départementale, Bruno Levêque, Directeur des relations avec les Collectivités territoriales chez Orange, Philippe Mathis, Maire de La Crèche, Roger Largeaud, Maire de Sainte-Néomaye, de nombreux élus et des collaborateurs des services du Département.

En Deux-Sèvres, le projet représente un investissement de 44 M€ HT, dont 14 M€ financés par le Département.

Le coût total des études et des travaux, sur La Crèche et Sainte-Néomaye, s'élève à 220 000 € TTC, financés par la Région et l'Europe à hauteur de 21 % ; l'État pour 31 % et le Département pour 48 %.

APRÈS LA MONTÉE EN DÉBIT...

MISERÉ 226 lignes d'abonnés	TRESSAUVE 264 lignes d'abonnés
100 % éligibles à l'ADSL	100 % éligibles à l'ADSL
100 % peuvent bénéficier des services numériques de leur FAI ⁽¹⁾	100 % peuvent bénéficier des services numériques de leur FAI ⁽¹⁾
95 % disposent d'un débit > 10 Mb/s	100 % disposent d'un débit > 10 Mb/s
70 % accèdent au VDSL ⁽²⁾	40 % accèdent au VDSL ⁽²⁾

(1) FAI : fournisseur d'accès internet

(2) VDSL : débit supérieur à 30 Mb/s



Les nouvelles ruches sont arrivées !

4 nouvelles ruches ont été acquises récemment par la Commune et mises en place au verger municipal, route de Champicard. Les nouvelles arrivées devraient apprécier ce secteur calme entouré de nombreux champs et notamment de la jachère fleurie semée spécialement pour elles par les jardiniers municipaux. En 3 ans, ce sont 12 ruches qui ont été installées sur le territoire communal. Rappelons que le miel récolté, près de 60 kg en 2016, a été remis au restaurant scolaire et à la maison de retraite. Ainsi nos enfants et nos anciens peuvent goûter régulièrement ce miel qui accompagne les plats préparés par les cuisiniers de la cantine et de l'Ehpad. Merci à eux, ainsi qu'à M. Ubel, apiculteur à La Crèche qui prend soin de nos milliers d'abeilles.



Bourse au permis de conduire 2017

Samedi 15 avril, Philippe Mathis, Maire, Michel Girard, 1^{er} adjoint, Gaël Joseph, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse et Nathalie Pillet,

Conseillère Municipale, ont reçu à la Mairie les 3 auto-écoles partenaires du dispositif «Bourse au permis de conduire» ainsi que les jeunes candidats retenus pour la campagne 2017. Après la signature de la convention de partenariat par les représentants des auto-écoles, le 1^{er} magistrat a invité les 2 candidats, Alexis Ehle et Antoine Jamonneau à signer la charte d'engagement. Depuis 2014, 7 jeunes se sont portés candidats pour obtenir une bourse et, à ce jour, 6 jeunes ont déjà bénéficié d'une aide financière. Philippe Mathis souligne que la Commune a inscrit dans son budget 2017 la somme de 3 200 € offrant ainsi la possibilité à 4 jeunes de bénéficier de ce dispositif. L'occasion de rappeler également que les candidatures pour cette année sont toujours ouvertes.

LE DISPOSITIF EN BREF..

Il est accessible aux jeunes de 18 à 25 ans, résidant à La Crèche et ne disposant pas de ressources personnelles ou familiales suffisantes pour financer leur permis de conduire. Participation financière de 800 € maximum par la Commune. En contrepartie, les jeunes effectuent des missions de 55 h au sein des services municipaux.

Renseignements et inscriptions : service enfance-jeunesse-affaires scolaires. Tél. : 05 49 25 50 54.

Auto-école Start conduite - Mme Dupuy. Tél. : 06 3830 04 04

Auto-école de La Crèche - M. Manari. Tél. : 06 44 80 10 04

École de conduite Française - ECF - M. Debris. Tél. : 06 22 58 17 50



Stations d'épuration : les travaux d'interconnexion terminés

Mercredi 22 mars avait lieu la réception de la fin de travaux d'interconnexion des stations d'épuration, en présence des élus intercommunaux, locaux et des agents du service assainissement de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre. «*Le but était d'interconnecter une station en sous-charge, celle de la Communauté de Communes et une station en sur-charge, celle de la Commune*» explique Régis Billerot, Président de la régie d'assainissement de l'intercommunalité. L'installation peut désormais accueillir 6600 équivalents habitants pour un débit de référence de 2000 m³/jour. Les travaux, d'un montant de 581 000 € HT, ont été financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 60 % ; le reste par la Communauté de Communes. Daniel Jollit, a rappelé que cette

dernière détenait la compétence assainissement depuis 2014 et «*qu'une étude est en cours afin de mettre en place un traitement de l'eau de A à Z*». Philippe Mathis, Maire, a quant à lui mis à l'honneur la société Fournié de Sauzé-Vaussais qui a effectué ces travaux et remercié la Communauté de Communes. Cette même entreprise avait déjà construit la 1^{ère} station d'épuration en 1992 pour la Ville et la 2^{ème} en 2009 pour l'Intercommunalité. À La Crèche, cette interconnexion était nécessaire puisqu'en 2014, plus aucun permis de construire ne pouvait plus être délivré en raison de la surcharge de la station communale. Si les élus et partenaires ont pu visiter ces stations installées au pied du coteau de Breloux, celles-ci seront ouvertes au public à l'occasion des sorties nature organisées par la Communauté de Communes, vendredi 19 mai, à 16 h et à 17 h.



Le Projet d'aménagement et de développement durables présenté au public

Dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), une réunion publique s'est déroulée lundi 10 avril, salle de l'Hélianthe. La rencontre était présidée par Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, Rémi Papot, Vice-Président chargé de l'urbanisme et Philippe Mathis, Maire de La Crèche. Cette réunion fait suite à deux autres ayant eu lieu les 30 Mars à Saint-Maixent-l'École et 3 Avril à Pamproux. Une trentaine de personnes était présente pour une présentation du diagnostic du PLUi et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le PADD a une place centrale dans l'élaboration du PLUi car il expose le projet des élus pour le territoire à l'horizon 2020-2030. C'est à partir de ces orientations que le PLUi délimitera les terrains constructibles, les secteurs naturels à préserver, la politique de transport, etc... Le PADD sera également présenté au Conseil Municipal le 4 Mai et lors d'un prochain Conseil Communautaire. Un moment d'échanges a ensuite eu lieu avec le public pour répondre aux questions.

Le diaporama présenté lors des réunions publiques est disponible en téléchargement sur le site de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre : <http://cc-hautvaldesevre.fr/competences/urbanisme-amenagement/plui>.



Sorties nature 2017

La Communauté de Communes organise 2 sorties nature en Haut Val de Sèvre.

Vendredi 19 mai

Comment fonctionne une station d'épuration ? 2 visites guidées. Rendez-vous à 16 h ou à 17 h, station de Breloux.

Samedi 10 juin

Cours d'eau salmonicoles, enjeux hydrauliques et agricoles. Rendez-vous à 14 h 30, lieu-dit Les Chateliers à Sainte-Éanne.

Réservation conseillée au 05 49 76 29 58
Informations complémentaires sur le site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Médiathèque intercommunale

Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi et vendredi, de 15 h à 18 h 30

Mercredi, de 14 h à 18 h 30

Samedi, 9 h 30 à 12 h 30

Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr

Site : <http://www.cc-hautvaldesevre.fr>

Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre



1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09

Célébrons le printemps Japonais !



En mai, les bibliothécaires vous proposent de partir à la découverte du Pays du Soleil Levant avec une sélection de documents pour petits et grands sur le Japon.



AGENDA DE LA VILLE

Jeudi 4 mai

Conseil municipal
Spécial Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville
À 20 h 30

Vendredi 5 mai

Don du sang
Organisé par l'amicale des donateurs de sang
Maison des associations de Champcornu
De 16 h 30 à 19 h 30

Dimanche 7 mai

2^{ème} tour des élections présidentielles
De 8 h à 19 h

Lundi 8 mai

Cérémonie de commémoration
Victoire de 1945
Monument aux morts
À 10 h 45

Mardi 9 mai

Inscriptions natation
Organisées par le Nautic club
Salle de Champcornu
À partir de 17 h 30
Se munir d'un certificat médical
Renseignements : nautic.club.lacrecche@hotmail.fr

Vendredi 12 mai

Concours de palets
Organisé par l'USC La Crèche
Stade Groussard
À 19 h
Inscriptions : usclacrecche@gmail.com
Tél. : 06 07 76 64 08

Samedi 13 mai

La NordiCréchoise
Rencontre de marche nordique
Organisée par le Nordic club Créchois
Salle de Breloux
À 7 h
Renseignements : www.nordic-club-crechois.org

Samedi 13 mai

Voyage au ♥ des comédies musicales
Organisé par Festi'Crèche
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Réservations et renseignements : 05 49 25 02 23 / 06 81 36 88 97

Mercredi 17 mai

Atelier parents-enfants «Bouge & bulle»
Organisé par la Municipalité
Salle de l'habitat regroupé
Place du Champ de foire
De 15 h 15 à 16 h
Renseignements : bougebulle@ville-lacrecche.fr
Entrée libre

Jeudi 18 mai

Soirée ciné-débat «L'odyssée de l'empathie»
Organisée par la Municipalité dans le cadre de la semaine de la parentalité et de la petite enfance
Animée par Arnaud Deroo
Cinéma HG Clouzot
À 19 h 45
Entrée libre
Réservation conseillée
Tél. : 05 49 28 93 30 / 05 49 25 02 26 / 06 30 76 55 72

Repas des 40 ans du club

Organisé par le club des Aînés
Salle de l'Hélianthe
À 12 h
Renseignements : 05 49 25 51 48

Vendredi 19 mai

Sortie nature
Comment fonctionne une station d'épuration ?
Visite guidée
Organisée par la Communauté de Communes Station d'épuration de La Crèche
À 16 h et 17 h
Réservation : 05 49 76 29 58

Vendredi 19 mai

Apéro-concert
Organisé par la MPT La Crèche
Place des halles
À 19 h 30
Entrée libre

Conférence

«Avoir un enfant sage, est-ce un projet adéquat ?»
Organisée par la Municipalité dans le cadre de la semaine de la parentalité et de la petite enfance
Animée par Arnaud Deroo
Cinéma HG Clouzot
À 20 h
Entrée libre
Réservation conseillée
Tél. : 05 49 28 93 30 / 05 49 25 02 26 / 06 30 76 55 72

Samedi 20 mai

Spectacle «Raplapla»
Pour les enfants de 0 à 6 ans
Organisé par la Municipalité dans le cadre de la semaine de la parentalité et de la petite enfance
Compagnie Cirque en scène
Salle de l'Hélianthe
À 10 h et 11 h 15
Entrée libre
Réservation conseillée
Tél. : 05 49 28 93 30 / 05 49 25 02 26 / 06 30 76 55 72

Fête du jardin de Breloux

Organisée par Aide en Créchois
Jardin d'insertion du coteau de Breloux
De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Renseignements : le coteau de breloux@wanadoo.fr

Roller gala 30 ans

Organisé par Le Roller Créchois
Gymnase de Chantoiseau
À 20 h 30
Entrée : 6 €
Renseignements : 05 49 75 53 40

Mardi 23 mai

Concert de musique militaire
«La musique des transmissions de Rennes»
Organisé par Festi'Crèche
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Entrée : 8 €
Réservations et renseignements : 05 49 25 02 23 / 06 81 36 88 97

Dimanche 28 mai

Marché en fête
Spécial fête des mères
Organisé par la Municipalité
Aux halles
De 8 h à 12 h

Mercredi 31 mai

Réunion de quartier
Organisée par la Municipalité
Salle de Boisragon
À 20 h

Mercredi 7 juin

Concours pétanque vétérans 55 ans et +
Organisé par la Pétanque Créchoise
Stade Groussard
À 8 h
Licence obligatoire à l'inscription
Renseignements : serge.proust4@orange.fr

Samedi 24 juin

Fête de la musique
Organisée par la Municipalité
Stade de Breloux

Dimanche 25 juin

Fête de la Sèvre Niortaise
Organisée par la Municipalité
Stade de Breloux



Concours photo jusqu'au 2 juin + d'infos : www.ville-lacrecche.fr



Nouveau conseiller indépendant en immobilier

Julien Legay vous conseille pour l'achat, la vente ou l'estimation d'un bien immobilier. Contact : julien.legay@safti.com - Tél. : 06 78 43 24 21
+ d'infos : <http://www.safti.fr/votre-conseiller-safti/julien-legay/91676>
f SAFTI-Julien Legay-La Crèche

La Chavanaise : tai-chi-chuan

Séances d'essai gratuites en mai et juin, le jeudi, de 19 h 30 à 21 h 15, salle de Chavagné.
Contact : lachavanaise@gmail.com - Tél. : 07 77 34 36 91